

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

NATIONAL DE LA TRANSITION (CNT)

À L’OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE L’AN 1 DE L’INSTITUTION

DIMANCHE 05 FEVRIER 2023

 Monument du 22 novembre 1970

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Excellence Monsieur le Président du CNRD, Mesdames et messieurs les membres ;

Excellences Messieurs les Présidents des parlements du Mali, du Burkina Fasso ;

Monsieur le vice président du parlement de la Cedeao ;

Madame la vice présidente du Parlement du Tchad ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines ;

Messieurs les Chefs de Délégation des parlements invités (préciser les pays) ;

Honorables Députés des parlements amis et de la CEDEAO ;

Honorables Conseillers Nationaux ;

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et messieurs les Représentants du corps diplomatique et consulaire ;

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques du CNT ;

Mesdames et messieurs les cadres des différents départements ministériels ;

Distingués invités, en vos rangs, titres, grades et qualités respectifs ;

Nous sommes réunis, ce dimanche 05 février 2023, pour célébrer l’an 1 de notre institution, le Conseil National de la Transition CNT. Que l’on ne s’étonne point du choix porté sur cette place destinée, en ce jour, à l’expression de notre allégresse commémorative. Ce choix n’est point fortuit !

 En effet, le regard interrogateur de l’observateur attentif est attiré par l’imposant édifice du Palais du Peuple, dont la construction est achevée en 1967 et par la Statue évocatrice de la victoire du 22 novembre 1970.

L’esplanade, où se dressent fièrement ces ouvrages monumentaux, voit et verra se dérouler, durant des années, des siècles, des événements qui sont et seront l’expression intangible et sans cesse renouvelée et incarnée par les valeurs symbolisées par notre emblème, notre hymne et notre devise.

Nous avons fait ce choix, pour inviter symboliquement les jeunes générations à jeter leurs regards sur le temps si mouvant, afin de redécouvrir les repères historiques de notre fière Nation et d’apprécier le travail accompli par nos devanciers et devancières, en vue de construire et sans relâche, de transformer et moderniser notre pays.

Cette célébration est l’occasion d’une profonde introspection, surtout pour nous Conseillers, de prendre un nouvel élan patriotique, plus affirmé, au service de la République et de la Nation et de consolider notre arrimage à la devise de notre Peuple : Travail, Justice, Solidarité.

Cet arrimage tout aussi symbolique, par la foi, la conscience et le cœur, nous engage à envisager et accomplir nos missions avec la détermination constante et sans faille d’élaborer et d’adopter une Constitution et des Lois qui, conciliant l’intangibilité et la mutabilité, résisteront, comme l’airain de Corinthe, à l’usure du temps et à la tentation humaine, car elles demeureront la trame de l’harmonie, qui tisse la toile de la modernité et de la stabilité politique et institutionnelles.

**Honorables Conseillers,**

Nous sommes honorés à cette occasion, comme vous l’avez constaté à travers leurs différents messages, de la présence de :

* Honorables présidents du CNT du MALI, de l’Assemblée législative de la Transition du Burkina Fasso ;
* Honorables vice président du parlement de la CEDEAO ;
* Honorable vice présidente du CNT du Tchad ;
* Honorables membres des parlements invités ;
* Madame la Directrice de la fondation Ampathe Bah ;
* Distingués invités ;

Je voudrais, en votre nom, Honorables Conseillers nationaux, Chers collègues, d’abord saluer cordialement cette présence qualitative et quantitative de toutes ces hautes personnalités, qui partagent, avec nous, le plaisir de cette cérémonie ; ensuite, les remercier chaleureusement, pour cette marque éloquente d’amitié et de fraternité. Tous, ensemble, nous leurs exprimons les remerciements du peuple et de la République de Guinée.

C’est aussi le lieu et le moment privilégié de remercier les membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement CNRD pour leur action courageuse et salvatrice du 05 septembre, en faveur de la survie démocratique et républicaine de notre Nation, qui choquée, désespérée et en un mot était menacée dans son unité.

Nous, Conseillers nationaux saisissons cette occasion solennelle de célébration de notre 1er anniversaire, pour remercier le peuple de Guinée et lui renouveler notre serment de loyauté, ainsi qu’au Président de la Transition, Chef de l’Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

**Mesdames et messieurs, distingués invités ;**

La célébration de tout anniversaire comporte une prise de stock et un exposé de bilan, le tout accompagné d’une projection dans le futur. Car toute célébration nécessite discernement.

A l’appui de cet exercice de redevabilité, je rappelle que la Charte de la Transition, en son article 57, définit les missions du CNT comme suit :

* D’élaborer et soumettre pour adoption, par referendum le projet de Constitution ;
* D’élaborer, examiner et adopter les textes législatifs ;
* De suivre la mise en œuvre de la feuille de route de la Transition ;
* De contribuer à la défense et à la promotion des droits de l’Homme et des libertés publiques ;
* De contribuer à la réconciliation nationale.

Sous cet éclairage, commençons par un bref bilan des activités du CNT et présenter, ensuite les perspectives, dans le sens du chronogramme consenti avec la CEDEAO.

Dans le cadre de la mission d’élaboration et d’adoption de la nouvelle constitution, le CNT a effectué dès son installation des consultations de divers ordres :

* Consultations des populations sur l’ensemble du territoire national à travers des équipes de Conseillers nationaux ;
* Echanges et débats avec les organisations socio-professionnelles, les syndicats, les élus locaux, les jeunes, les femmes, etc.
* Conférences consultatives et débats dans les universités ;
* Réceptions, étude et analyse de différents rapports, dont celui des assises nationales, du cadre de dialogue et du forum des religieux.

Le CNT a conçu et prévu *un symposium sur le constitutionnalisme*, qui prépare un cadre plus large de dialogue inclusif avec le milieu académique et les praticiens du droit constitutionnel dont l’objectif est d’adresser avec discernement le *Débat d’Orientation Constitutionnelle*, complémentaire au précédent, est un cadre de dialogue et d’appropriation du processus constitutionnel par les acteurs politiques, sociaux, l’administration centrale et déconcentrée au sujet duquel des TDR, contenant un guide méthodologique sur le processus d’écriture et d’adoption de la constitution, sont élaborés avec l’appui des partenaires.

Dans le domaine législatif, le CNT a élaboré et adopté la loi organique portant règlement intérieur de l’organe législatif de la transition.

Il a également examiné et adopté vingt-deux (22) lois et a adopté trois (3) importantes résolutions.

L’adoption de la loi-programme, portant Programme de Référence Intérimaire PRI, outil d’opérationnalisation, concrétise sa fonction de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la Transition.

Dans la même veine, le CNT a organisé, en coopération avec les trois départements, chargé de l’enseignement et de la formation, des travaux consacrés au diagnostic du système éducatif guinéen, au regard des résultats catastrophiques des derniers examens nationaux, dialogue sanctionné par des *recommandations parlementaires.*

Dans le cadre de sa contribution à la défense et à la promotion des Droits de l’homme et des libertés publiques, le CNT s’est inscrit dans la dynamique de prendre systématiquement en compte les problématiques du genre et de l’inclusion des personnes handicapées. A cet effet, il a :

* mis en place le Caucus des femmes du CNT ;
* organisé une audience publique, avec les acteurs des Droits de l’Homme et les organisations féminines, dans le cadre de la revue périodique universelle de la mise en œuvre des recommandations sur les Droits de l’Homme et le plaidoyer en faveur des femmes et des enfants ;
* réceptionné, au cours d’une cérémonie officielle, le rapport d’enquête sur les besoins primaires des personnes handicapées en Guinée et engager un plaidoyer en faveur d’une prise en compte de ceux-ci dans le travail législatif.

La mission de contribution à la réconciliation nationale mobilise de façon permanente le CNT, son 2ème Vice-Président et d’autres Conseillers nationaux sont membres du Comité des Assisses Nationales.

Dans le cadre de cette contribution, le CNT a organisé, avec l’appui du Comité National du Rassemblement pour le Développement, *un forum inter-religieux* ayant réuni, au Palais du peuple, trois cents (300) participants, dont de très éminents leaders des différentes confessions, venus des 33 préfectures et 6 communes de la capitale, mais aussi et surtout du Sénégal, du Mali et du Maroc.

En outre, il a organisé des rencontres autour des thèmes de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique, rassemblant les jeunes leaders de Conakry, les sages des quatre (4) coordinations régionales et les femmes représentant les partis politiques et les organisations de la société civile. Un cadre de travail avec les sages des différentes communautés vivants à conakry à été institué et opérationnel.

Le CNT a, au-delà de ses cinq (5) missions, contenues dans la Charte de la Transition, jouit d’une forte reconnaissance sur le plan diplomatique, notamment :

* Un dialogue franc avec des représentations diplomatiques présentes en Guinée ;
* Une diplomatie parlementaire plus active et ample, se traduisant par des voyages à travers l’Afrique, l’Europe, l’Asie et l’Amérique, soulignant ainsi la reconnaissance et la reprise de la coopération avec toutes les instances parlementaires régionales et mondiales (réception en Guinée du président du parlement de la CEDEAO, du SG par intérim de l’APF,…).
* La restructuration de l’administration parlementaire, prenant appui sur l’évaluation des effectifs en extirpant les fictifs et les doublons,
* le renforcement de capacités des Cadres, corrélativement avec celui des Conseillers nationaux, par divers ateliers et séminaires de formation.

Je ne saurais passer ce point sans faire obligation de mentions spéciales de cordiale bienvenue, de remerciements et le souhait de bon retour de toutes les délégations des institutions sœurs venues échanger et soutenir le CNT-Guinee.

Mesdames et messieurs, Distingués invités ;

Pour assumer avec efficacité sa mission parlementaire de Contrôle de l’action gouvernementale, le CNT déploiera courant février des missions de contrôle et de suivi de la bonne exécution des accords autorisés, du PRI dans les secteurs prioritaires de la Transition (santé, éducation, infrastructures, développement durable, administration publique, droits humains…).

Le CNT s’est doté d’un plan stratégique, afin d’atteindre efficacement les objectifs des cinq (5) missions que lui a assignées la Charte de la Transition.

Le plan stratégique s’aligne ainsi sur le PRI en date 15 décembre 2022, l’accord entre la République de Guinée et la CEDEAO sur le chronogramme de vingt-quatre (24) et les différentes recommandations du cadre de dialogue permanent.

Ce plan stratégique a permis aux commissions permanentes du CNT, à l’administration parlementaire et au cabinet du Président d’élaborer, chacun, son plan d’action opérationnel aligné.

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs ;

Je profite de l’opportunité et la solennité de ces instants, pour renouveler l’appel fraternel et pressant lancé à toutes les forces vives de la nation, en particulier aux acteurs de la classe politique et de la société civile, ayant jusqu’ici exprimé des réserves et préalables, de rejoindre le cadre permanent de dialogue institué par décret du Président de la Transition, afin qu’armés de bonne foi, collégialement et dans la sérénité citoyenne, nous trouvions, ensemble et inclusivement, les réponses pertinentes aux questions que soulèvent leurs réserves et préalables.

Par ailleurs, le CNT exhorte le Premier Ministre, les facilitatrices et toutes les bonnes volontés à s’investir davantage dans la recherche des voies et moyens de relever ce défi constituant un véritable ralentisseur de la progression d’une transition apaisée et réussie, qu’ambitionnent les populations, qui ont itérativement affirmé le nécessaire besoin de stabilité, de paix et de développement.

Je termine, en renouvelant mes sincères Félicitations, Honorables Conseillers et Chers Collègues ;

Votre bien-aimé collègue et Président vous dit « Salut honorables », restons positivement critiques, honnêtement soudés et objectivement constructifs jusqu’à la victoire finale, qui est celle de la justice sur l’impunité, de la bonne gouvernance sur la corruption et la stabilité sur l’instabilité, le tout pour le bonheur du peuple uni de Guinee.

Félicitations à l’ensemble du personnel et cadres de l’administration parlementaire et du cabinet ;

Reconnaissance appuyée au guide éclairé de la Transition guinéenne, SE le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition, Chef de l’Etat, Chef suprême des armées pour son sens républicain de l’Etat, son soutien et ses appuis constants en faveur du CNT. Avec le leadership du Président de la Transition, notre institution bénéficie en toute responsabilité d’une indépendance qui garantie son impartialité, sa neutralité et son efficacité.

Au Premier ministre et tout le gouvernement merci pour la disponibilité et surtout la confiance bâtie après maintes interactions constructives.

Joyeux Anniversaire au CNT et à l’ensemble des Conseillers nationaux.

Pour aborder les défis de l’année nouvelle, l’institution s’est dotée d’un site web moderne, d’une plateforme citoyenne d’échange sur la constitution, un magazine bilan, un film documentaire sur les travaux effectués.

Cet anniversaire sera aussi enrichi ce lundi 06 février 2023 par une plénière spéciale de partage d’expériences des parlements des pays en Transition sur le thème ***« parlement et refondation de l’Etat : contenu et process ?».***

Une plénière délocalisée en région (étape de Mamou) et surtout des actions citoyennes : enseignement dans les écoles sur le civisme, visites médicales gratuites, rénovation d’écoles publiques, dialogues avec les sages….

Toutes ces actions pour préparer le symposium sur le constitutionnalisme les 15 et 16 février et ouvrir le débat d’orientation constitutionnelle du 1re au 30 mars 2023.

***Qu’Allah le haut et le tout nous accorde la santé et le courage pour adresser une nouvelle année au service de la République ;***

Vive la République de Guinée !

Je vous remercie !